

## DESCRIPTION DE SERVICES – HÉBERGEMENT WEB

Digital Media Innovations, LLC ou ses Sociétés affiliées (« Notified ») fourniront les Services énoncés dans le Bon de commande applicable, tel que prévu dans celui-ci et conformément à la présente description de Services. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans la présente description de Services qui ne sont pas autrement définis aux présentes ont la définition indiquée dans le Bon de commande. En cas de conflit entre la présente description de Services et le Bon de commande, le Bon de commande prévaut.

### Description de Services pour tous les codes de produit d'abonnement à l'hébergement Web

**1. Licence.** Le Client accorde par la présente à Notified et à chacune de ses sociétés affiliées une licence non exclusive, mondiale, pendant la durée du présent Bon de commande et de toute période d'archivage, pour (a) traiter, stocker et afficher tout Contenu du Client (tel que défini ci-dessous) dans les Services, ainsi que tout livrable connexe et (b) stocker, afficher et distribuer ce Contenu du Client tel qu'affiché dans les Services, en tout ou en partie, dans les produits et services de Notified et dans les canaux de distribution de tiers. Cette licence permettra à Notified d'accorder des sous-licences dans la mesure requise pour fournir les Services et pourra être cédée par Notified dans la mesure où le présent Bon de commande est cessible ou autrement transférable par Notified en vertu des modalités du Contrat.

**2. Contenu du Client.** « Contenu du Client » désigne tout le contenu et tous les supports, sous quelque format que ce soit et peu importe qu'ils soient protégés par un droit d'auteur, une marque de commerce, un brevet ou une demande de brevet, fournis par le Client ou pour son compte ou pour le compte d'un de ses utilisateurs à Notified ou à l'un ou l'autre de ses représentants en relation avec les Services, y compris des données, du texte, des enregistrements audio, des images (incluant des illustrations, des éléments graphiques et des photos), des vidéos, des registres, des fichiers, des présentations, des rapports, des formulaires et d'autres contenus multimédia, tout code ou interface de programmation d'application, et toutes les informations et les données qui se trouvent dans ce contenu et ces supports. « Site web » désigne le site web du Client qui sera conçu et développé par Notified et qui fait partie des Services. Le Client fournira le Contenu du Client à Notified en temps opportun pour permettre à Notified d'exécuter les Services.

### 3. Utilisation acceptable.

En ce qui concerne les Services, le Client convient de s'abstenir, et de ne permettre sciemment à aucun tiers, de transmettre, de recevoir, de téléverser, de télécharger, d'utiliser ou de réutiliser, directement ou indirectement, toute information ou tout support qui est : (a) abusif, indécent, diffamatoire, obscène ou

menaçant, un abus de confiance, qui porte atteinte au droit à la vie privée d'une personne, ou qui viole un droit d'auteur ou tout autre droit d'un tiers, une loi ou un règlement; ou (b) qui constitue une publicité, une annonce ou du matériel promotionnel non sollicité en vertu de la loi et/ou de la réglementation applicable.

**4. Indemnisation.** En sus de son obligation d'indemniser en vertu de la CCS, le Client s'engage à défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité Notified, ses sociétés affiliées et leurs employés dirigeants, administrateurs, tiers fournisseurs, et mandataires respectifs (chacun étant une « partie indemnisée »), sans limitation, à l'égard de toute réclamation d'un tiers qui découle : (i) de la violation par le Client de l'Utilisation acceptable, telle que définie ci-dessus; et/ou (ii) du Contenu du Client ou du Site web hébergé par Notified. Le Client est seul responsable du Contenu du Client et représente à Notified qu'il a obtenu tous les consentements et tous les droits requis pour fournir à Notified toute donnée à caractère personnel comprise dans le Contenu du Client et pour autoriser Notified à utiliser et afficher cette information, tel qu'envisagé dans le présent Contrat; toutefois, Notified se réserve le droit, à son entière discrétion, de retirer du Site web tout Contenu du Client qui constitue une violation des obligations du Client en vertu du présent Contrat ou qui est incompatible avec ces obligations.

**5. Violation de brevet.** Nonobstant toute disposition à l'effet contraire dans la CCS, Notified n'a aucune obligation de défendre ou d'indemniser le Client ou toute autre personne ou entité à l'égard de toute réclamation d'un tiers qui allègue que les Services violent un brevet qui revendique des droits exclusifs sur une technologie, une méthode, ou un processus dont l'utilisation par des tiers qui ne détiennent aucune licence est si répandue que ceux-ci sont considérés comme faisant partie du domaine public de l'Internet.

**6. Données à caractère personnel.** Si et dans la mesure où Notified traite des renseignements permettant d'identifier une personne fournis par le Client ou les utilisateurs du Client, ou autrement pour le compte du Client ou des utilisateurs du Client, dans chaque cas, en relation avec les Services (les « RPIP du Client »), le Client demeure le propriétaire des données et le responsable du traitement de ces RPIP du Client et Notified ne traitera des RPIP du Client que pour faciliter les Services conformément aux modalités du Contrat ou tel qu'autrement requis par la loi ou la réglementation applicable. Notified utilise des mesures techniques et organisationnelles raisonnables sur le plan commercial pour protéger les RPIP du Client. Si Notified reçoit une demande d'une personne physique qui est liée au traitement par Notified de RPIP du Client, Notified acheminera cette demande par écrit au Client, sauf s'il lui est interdit de le faire en vertu de la loi ou de la réglementation applicable. Il incombe au Client de répondre à la demande et Notified coopérera de manière raisonnable avec le Client à cette fin; le Client tiendra Notified informée de l'état de toute demande acheminée par Notified au Client aux fins de règlement et le Client sera responsable pour tous les déboursés raisonnables encourus par Notified afin de

répondre à toute telle demande. Le Client accepte que Notified peut utiliser des sous-traitants pour aider à fournir les Services. Le Client accepte que Notified peut compiler, dépersonnaliser et/ou rendre anonymes les RPIP du Client et d'autre Contenu du Client, ce après quoi ces données ne constitueront plus du Contenu du Client (y compris des RPIP du Client) et pourront être utilisées par Notified et ses Sociétés affiliées pour supporter et améliorer des produits et services existants et pour développer de nouveaux produits et services.

**7. Facturation.** À la date du premier des deux événements suivants, soit trente (30) jours après la signature du présent Bon de commande ou la date à laquelle le Site web est accessible au grand public, selon le cas, des frais de service initiaux pour la configuration, l'exécution, la conception et le travail de développement seront facturés, et Notified commencera à facturer le Client pour les frais de service mensuels récurrents pour les services d'hébergement.

**8. Fournisseur attitré.** Certains tiers fournisseurs (par ex. : des fournisseurs de données du central) exigent que le Client se conforme aux modalités de ces tiers fournisseurs et peuvent exiger que Notified exécute, en tant que « Fournisseur attitré », certains services pour le compte du Client (par. ex. : des rapports d'utilisation). Pour satisfaire ces exigences, et comme condition de la réception de l'accès aux Services par le Client, le Client doit soit (a) signer les modalités de l'annexe applicable au Fournisseur attitré fourni par Notified avec les présentes, et s'y conformer ou (b) se conformer aux modalités d'une annexe applicable au Fournisseur attitré en vigueur couvrant les Services et signée par le Client et Notified avant la date des présentes.

**Si le Client achète un nouveau site web, les modalités suivantes s'appliquent (lorsque les PLI suivants sont sélectionnés : NQIRWEBSETUP-1, ADDLANGSITESETUP-1. NQPRNEWSROOMSU-O)**

**1. Heures de travail incluses.** Les frais de service d'une nouvelle construction comprennent jusqu'à trente (30) heures de Services de conception et de développement et sont les frais minimums payables pour la conception et le développement du Site web. Le Client sera facturé pour les heures supplémentaires réellement encourues par Notified pour compléter les Services de conception et de développement du Site web, aux tarifs énoncés à l'adresse : <https://www.notified.com/legal/service-descriptions>, lesquelles seront commandées au moyen d'un nouveau Bon de commande.

**Si le Client achète des services de conception ou de refonte de site web, les modalités suivantes s'appliquent (lorsque les PLI suivants sont sélectionnés : NQIRWEBCATALOG-1, REBUILDSTND16HR-OF)**

**1. Heures de travail incluses.** Les frais de service comprennent jusqu'à trente vingt (20) heures de Services de conception et de développement et

sont les frais minimums payables pour la conception et le développement du Site web. Les heures supplémentaires pour la conception et le développement sont indiquées dans le Bon de commande, et sont fondées sur l'effort de travail estimé, tel que déterminé dans l'énoncé des travaux initial par Notified. Le Client sera facturé pour toute heure supplémentaire réellement encourue par Notified pour compléter les services de conception et de développement du Site web Website, aux tarifs énoncés à l'adresse : <https://www.notified.com/legal/service-descriptions> lesquelles seront commandées au moyen d'un nouveau Bon de commande.

## **Conditions générales**

### **Facturation.**

Les modalités de paiement sont celles énoncées dans le Contrat. La devise applicable sera indiquée dans le Bon de commande. Sauf indication contraire dans le Bon de commande, Notified facturera les Services à l'avance. Si le Client utilise des fonctions qui ne sont pas énumérées dans le Bon de commande, le Client sera facturé pour ces fonctions, tel que prévu au Contrat. Si les Services fournis en vertu du Bon de commande demeurent actifs après la fin de la durée du Bon de commande et que le Client utilise les Services par la suite, le Client paiera à Notified les frais d'abonnement mensuel énoncés aux présentes pour tout mois (ou toute partie de mois) durant lequel le Client utilise les Services au-delà de la durée du Bon de commande. En sus des tarifs pour les Services énumérés dans le Bon de commande, le Client doit payer tous les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments ou taxes applicables, présentement ou ultérieurement attribuables aux Services, tels qu'indiqués dans la facture du Client. Notified calculera les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments ou taxes applicables selon l'emplacement géographique de l'adresse de facturation de la personne-ressource qui doit être facturée dans le système de facturation de Notified. Si Notified n'a aucune adresse pour la personne-ressource qui doit être facturée, les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments, ou taxes seront appliqués selon l'emplacement géographique indiqué au niveau du compte dans le système de facturation de Notified. Si le Client est tenu par la loi d'effectuer des déductions ou des retenues sur son paiement à Notified, le Client doit payer ces montants supplémentaires à Notified de manière à faire en sorte que le montant net reçu par Notified du Client soit égal au montant total dû indiqué dans la facture que Notified aurait reçu du Client si ces retenues n'avaient pas été effectuées.

**Tarification.** Notified n'augmentera pas les tarifs des Services souscrits dans le cadre d'un engagement annuel ferme pendant la durée initiale de tout Bon de commande. Par la suite, Notified pourra, à compter du premier janvier de chaque année, ajuster ou modifier la base de calcul des tarifs de ses Services, moyennant un préavis d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours adressé au Client. Toute modification de tarif ne sera appliquée aux Services concernés qu'à compter de la prochaine date de renouvellement du Bon de commande, sauf indication contraire dans la notification d'ajustement tarifaire. Le Client peut résilier le Service concerné si Notified augmente le prix pour ce Service de plus de dix pour cent (10%) au cours d'une année ; étant entendu que, pour que le Client puisse exercer cette faculté de résiliation ou contester l'augmentation de tarif, il doit en informer Notified par écrit dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la notification d'augmentation reçue de Notified. Le Service concerné serait alors résilié à compter de la date à laquelle le tarif des Services aurait augmenté.